RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00220
Numéro SIREN : 389 188 004
Nom ou dénomination : ABER PROPRETE HORIZON

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2017 sous le numéro de dépôt 8768

BILAN ACTIF

			Exercice N, clos le :		31/12/2015	31/12/2014
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé		(I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	1 725,90	1 725,88	0,02	0,02
		Fonds commercial (1)	613 848,95		613 848,95	613 848,95
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	5 073,50		5 073,50	5 073,50
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	118 309,84	103 422,52	14 887,32	18 337,72
		Autres immobilisations corporelles	89 068,37	76 737,47	12 330,90	13 071,45
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations	106 345,14		106 345,14	106 345,14
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts	200,00		200,00	1 100,00
		Autres immobilisations financières	9 728,69		9 728,69	9 728,69
		Total (II)	**944 300,39**	**181 885,87**	**762 414,52**	**767 505,47**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	5 962,72		5 962,72	5 447,46
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	1 260,35		1 260,35	2 385,19
		Avances et acomptes versés	193,40		193,40	1 297,97
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	109 615,05	3 451,09	106 163,96	132 301,58
		Autres créances (3)	297 059,42		297 059,42	295 841,47
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	24 482,77		24 482,77	15 914,24
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	8 551,62		8 551,62	6 316,04
		Total (III)	**447 125,33**	**3 451,09**	**443 674,24**	**459 503,95**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
		Primes de remboursement d'obligations (V)				
		Ecarts de conversion actif (VI)				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	**1 391 425,72**	**185 336,96**	**1 206 088,76**	**1 227 009,42**

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 13 SEP. 2017 sous le n° B 8767

BILAN PASSIF

		31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 40 000,00)	40 000,00	40 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	4 000,00	4 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	54 619,89	110 727,33
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	98 786,55	-56 107,44
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total (I)	**197 406,44**	**98 619,89**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	301 191,57	305 255,50
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	110,66	344,68
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 711,13	216 245,82
	Dettes fiscales et sociales	581 197,05	604 361,96
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	471,91	2 181,57
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	Total (IV)	**1 008 682,32**	**1 128 389,53**
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	**1 206 088,76**	**1 227 009,42**

Renvois			
	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
		Ecart de réévaluation libre	
		Réserve de réévaluation (1976)	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	792 203,55	1 128 389,53
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	50 250,68	52 872,60

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2015	31/12/2014
	Nombre de mois de la période			12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 - France	2 - Exportation	Total	Total
	Ventes de marchandises	18 465,02		18 465,02	11 743,43
	Production vendue biens				
	Production vendue services	1 332 600,69		1 332 600,69	1 393 446,78
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)	1 351 065,71		1 351 065,71	1 405 190,21
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			232,20	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			27 473,28	29 349,41
	Autres produits (1) (11)			61,17	25,70
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			**1 378 832,36**	**1 434 565,32**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			11 430,99	9 118,25
	Variation de stock (marchandises)			1 124,84	-320,75
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)			97 308,04	100 621,93
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-515,26	2 443,61
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			172 794,02	299 163,36
	Impôts, taxes et versements assimilés			28 406,00	35 551,48
	Salaires et traitements			779 743,09	822 524,83
	Charges sociales (10)			152 893,46	218 048,12
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 792,10	14 182,66
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant			1 692,64	2 622,13
	Dotations aux provisions				
	Autres charges (12)			4 864,64	28,98
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			**1 260 534,56**	**1 503 984,60**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				**118 297,80**	**-69 419,28**
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			3 526,29	4 151,08
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				270 462,36
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)			**3 526,29**	**274 613,44**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (6)			22 407,14	57 430,72
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)			**22 407,14**	**57 430,72**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				**-18 880,85**	**217 182,72**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				**99 416,95**	**147 763,44**

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 386,13	18 667,92
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	166,67	7 416,66
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	**2 552,80**	**26 084,58**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	3 183,20	3 194,79
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		226 760,67
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	**3 183,20**	**229 955,46**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**-630,40**	**-203 870,88**
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		**1 384 911,45**	**1 735 263,34**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		**1 286 124,90**	**1 791 370,78**
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		**98 786,55**	**-56 107,44**

Renvois				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
		- Crédit-bail immobilier		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
(9)	Dont transferts de charges		22 877,06	21 349,41
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		28 490,42	24 285,86
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
(13)	Dont primes et cotisations complém. personnelles : facultatives	4 881,42 obligatoires 23 609,00		
(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes		1 351 065,71	1 405 190,21
(15)	Résultat en Euros et centimes		98 786,55	-56 107,44

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Notes sur l'Actif

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE

Immobilisations

Conformément aux nouvelles définitions posées par le Plan Comptable Général 2005, une immobilisation est un élément dont les avantages économiques futurs profiteront à l'entité conformément à son objet.

Amortissement de l'actif immobilisé

L'amortissement d'un bien est la répartition systématique de son montant amortissable en fonction de son utilisation. Les biens susceptibles de subir une consommation des avantages économiques futurs sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
A compter du 01/01/2005, en applications des nouvelles normes comptables, les immobilisations sont amorties sur la durée de vie économique évaluée par les dirigeants. Dans le cadre des mesures de simplification adoptées pour les PME, les immobilisations non décomposables sont toutefois amorties selon leur durée d'usage.

Dépréciation de l'actif

Lorsque la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

Changement de méthode comptable concernant les immobilisations

Au cours de l'exercice, il n'y a eu ni changement dans les méthodes d'évaluation, ni changement dans les méthodes de présentation.
La méthode dite prospective a été appliquée. Aucun retraitement n'est effectué sur les comptes de l'exercices antérieur au premier exercice ouvert depuis le 1er janvier 2005. D'autre part, aucun composant n'a été identifié et valorisé.

Notes sur l'actif

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	613 849			613 849
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 726			1 726
Total	**615 575**			**615 575**
Immobilisations corporelles				
- Terrains	5 074			5 074
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	117 000	1 310		118 310
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	1 600			1 600
. matériel de transport	78 267	5 291	4 068	79 490
. matériel de bureau	7 978			7 978
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	**209 918**	**6 601**	**4 068**	**212 452**
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	106 345			106 345
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 829		900	9 929
Total	**117 174**		**900**	**116 274**
Total général	**942 667**	**6 601**	**4 968**	**944 300**

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 726			1 726
Total	**1 726**			**1 726**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 662	4 761		103 423
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	61	267		328
. Matériel de transport	66 734	5 765	4 068	68 431
. Matériel de bureau	7 978			7 978
. Emballages récupérables, divers				
Total	**173 435**	**10 792**	**4 068**	**180 160**
Total général	**175 161**	**10 792**	**4 068**	**181 886**

Analyse des mouvements des amortissements

Désignation	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		10 793	10 793
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		**10 793**	**10 793**
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		4 068	4 068
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		**4 068**	**4 068**

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 615 575	+ 1 726	+ 613 849
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= **615 575**	= **1 726**	= **613 849**

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation		Immobilisations brutes		Amortissements		Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+	209 918	+	173 435	+	36 483
Réévaluation de l'exercice	+				+	
Investissements de l'exercice	+	6 601			+	6 601
Dotation de l'exercice			+	10 792	-	10 792
Cessions ou mises hors service	-	4 068	-	4 068	-	1
Valeur en fin d'exercice	=	**212 452**	=	**180 160**	=	**32 292**

Mouvements des immobilisations financières

Désignation		Montant
Valeur au début de l'exercice	+	117 174
Acquisitions	+	
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+	
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-	900
Valeur en fin d'exercice	=	**116 274**

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	116 274
. à moins d'un an	116 274
. à plus d'un an	

Détail des acquisitions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Installations techniques matériel et outillages industriels			
MASQUE OXYGENE	644		
INJECTEUR /EXTRACTEUR SABRINA	666		
Total	**1 310**		
Autres immobilisations corporelles			
CLIO 2 OCCAS AA-342-HZ	3 000		
CITROEN C15 OCCAS. DR-632-PR	2 291		
Total	**5 291**		
Total général	**6 601**		

Détail des cessions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Autres immobilisations corporelles			
1 C15 DIESEL 1115TV21	0		
PEUGEOT BIPPER rachat CB 8665XQ21	167		
Total	**167**		
Total général	**167**		

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci -dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Mode de valorisation des stocks

Désignation	Mode de valorisation
STOCK PRODUITS ENTRETIEN	DERNIER PRIX D'ACHAT HT
STOCK RATICIDES	DERNIER PRIX D'ACHAT HT
STOCKS PRODUITS AC DIF	DERNIER PRIX D'ACHAT HT

Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	500	80,00	40 000
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	500	80,00	40 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Dettes

Mouvements des emprunts de l'exercice

Désignation	Au début de l'exercice	Souscrits dans l'exercice	Remboursés dans l'exercice	A la fin de l'exercice
Emprunts auprès des établissements de crédit	252 344		15 959	236 385
Emprunts divers				
Total	**252 344**		**15 959**	**236 385**

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	**301 192**	**84 713**	**106 995**	**109 484**
. à 1 an maximum à l'origine				
. à plus d'1 an à l'origine	301 192	84 713	106 995	109 484
Emprunts et dettes financières divers				
Total	**301 192**	**84 713**	**106 995**	**109 484**

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Autres informations

Utilisation du CICE :

Le CICE dont a bénéficié la société a servi au financement de l'amélioration de sa compétitivité à travers la reconstitution de son fonds de roulement et a ainsi permis le maintien de l'emploi.
Il est rappelé que l'entreprise ne peut utiliser ce Crédit d'Impôt ni pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni pour augmenter les rémunérations des dirigeants.

Engagements donnés :

Selon le jugement du Tribunal de Commerce de Dijon en date du 11/02/2014, le fonds de commerce ainsi que les participations détenues dans MOREL et BAS ont été déclarées inaliénables pendant toute la durée du plan de continuation validé par le Tribunal, soit juqu'en 2024.

Etat des créances et des dettes :

Selon le même jugement du tribunal de Commerce de Dijon du 11/02/2014, l'échéancier de remboursement suivant a été adopté :

- Créances inférieures à 300 € :
Pour un montant actuel de 1 061.54 € : elles seront remboursées dès l'homologation du plan, sans remise ni délai (comptabilisé en 2014) ;

- *Passif privilégié et chirographaire :*
Pour un montant à ce jour de 371 632.63 €

* option N°1 :
Pour un montant de 16 531.37 € : règlement d'un dividende unique de 20% au terme du second mois suivant l'homologation du plan, pour solde (soit une remise de 80%) (comptabilisé en 2014)

* option N°2 :

Pour un montant de 9 911.58 € : règlement de 60% sur 5 ans, par dividendes annuels et égaux, sans intérêt, le premier intervenant un an après le jugement adoptant le plan

* option N°3 :
Pour un montant de 523 344.84 € dont 250 888.33 € à échoir : règlement de 100% sur 10 ans, par dividendes annuels progressifs, sans intérêt, le premier intervenant un an après le jugement adoptant le plan, comme suit :
5% en 2015, 8% en 2016, 10% en 2017 puis 11% de 2018 à 2024 inclus.

Emprunts bancaires :

Les emprunts bancaires inscrits au passif pour un montant total de 248 827 € ont été intégrés dans le plan de sauvegarde homologué le 11/02/2014.

Détail des filiales et participations

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
Filiales détenues à plus de 50%					
MOREL 25 B DES MOULISSARDS 21240 TALANT N°SIREN: 405100900	80 000	265 677	99,64	836 406	53 855
Total	**80 000**	**265 677**		**836 406**	**53 855**

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	200	200	
Autres immobilisations financières	9 729	9 729	
Clients douteux ou litigieux	4 128	4 128	
Autres créances clients	105 487	105 487	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés	335	335	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	44 132	44 132	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 847	14 847	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	237 745	237 745	
Charges constatées d'avance	8 552	8 552	
Totaux	**425 155**	**425 155**	

(1) Montants des	- Prêts accordés en cours d'exercice	
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	900
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)		

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)					
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		6 355	1 693	4 596	3 451
Autres dépréciations					
Total (III)		**6 355**	**1 693**	**4 596**	**3 451**
Total (I + II + III)		**6 355**	**1 693**	**4 596**	**3 451**
dont dotations et reprises	- d'exploitation		1 693	4 596	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine	301 192	84 713	106 995	109 484
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	125 711	125 711		
Personnel et comptes rattachés	60 460	60 460		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	161 076	161 076		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	261 239	261 239		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	98 422	98 422		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	111	111		
Autres dettes	472	472		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	**1 008 683**	**792 204**	**106 995**	**109 484**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 959		

BOURGOGNE ENVIRONNEMENT
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 40 000 €
Siège Social : Route de Fontenay - 21500 MARMAGNE
R.C.S. DIJON B389 188 004

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2016

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2015

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 98 786.55 € au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, l'associé unique constate que les capitaux propres de la société s'élèvent maintenant à un montant de 197 406.44 €.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

JF HERARD

BOURGOGNE ENVIRONNEMENT
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 40 000 €
Siège Social : Route de Fontenay - 21500 MARMAGNE
R.C.S. DIJON B389 188 004

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le 30 juin, à 14 heures,
Au siège social,

Le soussigné Jean-François HERARD, associé unique de la société BOURGOGNE ENVIRONNEMENT, société à responsabilité limitée, au capital de 40 000 €,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Jean-François HERARD, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport de gestion établi par l'associé unique.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Approbation des dépenses non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération des fonctions de gérance de l'associé unique,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2015, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé et conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts, approuve le montant global des dépenses non déductibles des bénéfices, soit la somme de 3 000 €.

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 98 786.55 € au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, l'associé unique constate que les capitaux propres de la société s'élèvent maintenant à un montant de 197 406.44 €.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique prend acte des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce qu'il a passées avec la Société au cours de l'exercice écoulé.

L'associé unique précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique approuve la rémunération qui lui a été versé sur l'exercice en rémunération de sa qualité de gérant, soit la somme de 43 000 € brute majorée de 12 573 € de charges sociales obligatoires et facultatives, y compris C.S.G. & C.R.D.S. , et 19 765 €. au titre de ses frais de déplacement et de réception.

L'Associé Unique fixe sa rémunération en qualité de gérant à 36 000 € pour l'exercice 2016, versement à effectuer en 2016 suivant la trésorerie de la société, majorée :

- De la C.S.G. non déductible et C.R.D.S. acquittées par la société sur la période,
- De la part non déductible des contrats de type loi Madelin versées sur la période.

La société prendra en charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives dues sur cette rémunération.

Il aura droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

SIXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Jean-François HERARD



ANNEXE

CONVENTIONS PASSEES ENTRE LA SOCIETE ET L'ASSOCIE UNIQUE

Conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce.

Au titre de l'exercice écoulé sont intervenues les conventions suivantes :

- Prise en charge des frais de télécommunication du bureau sis « Moulin de Pothières » en totalité sur l'exercice.
- Prise en charge par la société des cotisations sociales de retraite complémentaire au profit de Monsieur Jean-François HERARD, contrat souscrit auprès de l'ORGANIC Police N°42896 V,
Valeur retenue pour 2015 : 4 881 €.
- Prise en charge par la société des cotisations sociales de prévoyance complémentaire au profit de Monsieur Jean-François HERARD, contrat souscrit auprès de la compagnie BPB-PREVOYANCE,
Valeur retenue pour 2015 : 0 €.
- Prise en charge par la société des cotisations sociales de retraite complémentaire au profit de Monsieur Jean-François HERARD, contrat souscrit auprès de la compagnie LE CONSERVATEUR Police N° 343216,
Valeur retenue pour 2015 : 0 €.
- Prise en charge par la société des cotisations sociales de prévoyance complémentaire au profit de Monsieur Jean-François HERARD, contrat souscrit auprès de la compagnie MUTUELLE ACTION N°RCA200-MAJOR,
Valeur retenue pour 2015 : 0 €.

La Gérance